



8, 9 et 10 août 2025

## **Renseignements pour l'inscription des artistes-peintres** **Mon premier symposium**

### **1. Inscription :**

Compléter le formulaire d'inscription, joindre une lettre d'intérêt, 3 photos d'œuvres récentes, et votre démarche artistique (ce qui vous motive à faire de la peinture, les influences, etc.) La date limite pour l'inscription est **le 15 mars 2025**

### **2. Sélection :**

Toutes les candidatures seront étudiées par le comité de sélection. Le comité choisira 3 peintres qui se partageront le même chapiteau.

La variété des sujets et des techniques utilisées sont prises en considération par le comité de sélection. La décision du comité est confidentielle et sans appel.

**L'artiste peintre doit en être à son premier symposium et résider dans la région de Shawinigan.**

**Le comité organisateur se réserve le droit de ne pas retenir une candidature pour cause de non-respect des règlements du Rendez-vous des peintres ou pour comportements non-éthiques.**

Chaque artiste reçoit une réponse personnelle vers la fin du mois de mars.

### **3. Accueil :**

L'accueil des peintres aura lieu le vendredi matin de 8h30 à 10h30 à l'intérieur de l'église, où ils recevront la documentation pertinente.

#### **Dîner :**

Les artistes sont invités à se rendre dans le gymnase de l'école de Sainte-Flore à 10h30 où aura lieu la cérémonie d'accueil suivi du dîner St-Hubert.

### **4. Horaire d'ouverture du site du Rendez-vous des peintres :**

Les artistes doivent être à l'œuvre devant le public pendant les heures suivantes:

Vendredi           13h30 à 17h00

Samedi            10h00 à 17h00

Dimanche :       10h00 à 16h00

## **Règlements pour les artistes-peintres (suite)**

### **5. Emplacement et aménagement :**

Le chapiteau et le système d'accrochage vous seront fournis. 5 œuvres doivent être exposées uniquement à l'intérieur des limites réservées à chaque peintre sous le chapiteau dédié au premier symposium.

### **6. Affichage et publicité :**

L'identification des artistes sur les sites de création est sous la responsabilité de l'organisation. Toute publicité non autorisée est interdite.

### **7. Ventes autorisées :**

Seules les œuvres de l'artiste et les produits dérivés (cartes de souhaits, signets, lithographie) sont autorisés. La vente de produits artisanaux ou autres est interdite.

**Coût : Il n'y a aucun frais d'inscription pour le 1<sup>er</sup> symposium pour les 3 artistes qui seront sélectionnés.**

### **Pour informations :**

Téléphone : 819-529-5218

Courriel: [info@rendezvousdespeintres.ca](mailto:info@rendezvousdespeintres.ca)

Facebook: [steflorerendezvousdespeintres](https://www.facebook.com/steflorerendezvousdespeintres)

Site web: [www.rendezvousdespeintres.ca](http://www.rendezvousdespeintres.ca)